

POESIE.

LE REVE DU MOUSSE.

L'air était froid, ma mère ;
Oh ! comme il était froid !
La brise était ambré
Sur la flotte du roi.
Mais au fond de mon âme,
Dans des flots de soleil,
Marseille aux yeux de flamme
Réchauffait mon sommeil,
Lorsqu'une blanche fée,
De vos voiles coiffée,
M'appello au fond de l'eau
Bonjour à ma mère oh !
Quo mon rêve était beau.

"Vions, disait votre image ;
L'eau seule est entre nous,
Trop vite ton jeune âge,
A quitté mes genoux,
Viens que je berce encore
Tes rêves de printemps ;
Les flots en font éclore
Qui nous calment long-temps !"
Et mon âme étonnée
Se réveille, entraînée
Par les baisers de l'eau.
Bonjour à ma mère, oh !

La flotte dans les ombres
En silence glissa ;
Avec ses ailes sombres,
Mon vaisseau s'effaçait...
Sous sa lampe pieuse
Sans cesser de courir,
Là, une curieuse
Me regardait mourir.
Je n'avais plus de plainte :
Trois fois ma voix éteinte
S'évanouit dans l'eau,
Bonjour à ma mère, oh !
Quo mon rêve était beau.

C'en était fait du mousse,
Mère, sans votre voix ;
Sa clameur forte et douce
Me réveilla trois fois.
Sous les vagues profondes
Nageait en vain la mort.
Vos deux bras sur les ondes
Me poussaient vers le port,
Et votre âme en prière,

Semaient une lumière
Entre le ciel et l'eau.
Bonjour à ma mère oh !
Quo mon reveil est beau !

VARIETES.

Servilius, accusé d'avoir perdu quelques troupes en poursuivant les ennemis après la victoire, se défend devant le peuple.

"Si on m'a fait venir ici pour me demander compte de ce qui s'est passé dans la dernière bataille où je commandais, je suis prêt à vous en instruire : mais si ce n'est qu'un prétexte pour me faire pérorer, comme je le soupçonne, épargnez-moi des paroles inutiles : voilà mon corps et ma vie que je vous abandonne, vous pouvez en disposer."

Quelques-uns des plus modérés d'entre le peuple lui ayant crié qu'il prit courage, qu'il continuât sa défense. "Puisque j'ai affaire à des juges, et non pas à des ennemis, ajouta-t-il, je vous dirai, Romains, que j'ai été fait consul avec Virginius dans un temps où les ennemis étaient maîtres de la campagne, et où la discussion et la famine étaient dans la ville. C'est dans une conjoncture si fâcheuse que j'ai été appelé au gouvernement de l'Etat. J'ai marché aux ennemis, que j'ai défaits en deux batailles, et que j'ai contraints de se renfermer dans leurs places ; et pendant qu'ils s'y tenaient comme cachés par la terreur de vos armes, j'ai ravagé à mon tour leur territoire ; j'en ai tiré une quantité prodigieuse de grains, que j'ai fait apporter à Rome, où j'ai rétabli l'abondance.

"Quelle faute ai-je commise jusqu'ici ? Me veut-on faire un crime d'avoir remporté deux victoires ? Mais j'ai, dit-on, perdu beaucoup de monde dans le dernier combat. Peut-on donc livrer des batailles contre une nation aguerrie, qui se défend courageusement, sans qu'il y ait du part et d'autre du sang de répandu ?

"Quelle divinité s'est engagée envers le peuple Romain de lui faire remporter des victoires sans aucune perte ? Ignorez-vous que la gloire ne s'acquiert que par de grands périls ? J'en suis venu aux mains avec des troupes plus nombreuses que celles que vous m'aviez confiées ; je

n'ai pas laissé, après un combat opiniâtre, de les enfoncer ; j'ai mis en déroute leurs légions, qui, à la fin, ont pris la fuite. Pouvais-je me refuser à la victoire qui marchait devant moi ? Etait-il même en mon pouvoir de retenir vos soldats, que leur courage emportait, et qui poursuivaient un ennemi effrayé ? Si j'avais fait sonner la retraite, si j'avais ramené nos soldats dans leur camp, vos tribuns ne m'accuseraient-ils pas aujourd'hui d'intelligence avec les ennemis ? Si vos ennemis se sont ralliés, s'ils ont été soutenus par un corps de troupes qui s'avancait à leurs secours ; enfin, s'il a fallu recommencer tout de nouveau le combat ; et si, dans cette dernière action, j'ai perdu quelques soldats, n'est-ce pas le sort ordinaire de la guerre ? Trouverez-vous des généraux qui veillent se charger du commandement de vos armées à condition de ramener à Rome tous les soldats qui en seraient sortis sous leur conduite ? n'examinez donc point si à la fin de la bataille j'ai perdu quelques soldats, mais jugez de ma conduite par ma victoire. S'il est vrai que j'ai chassé les ennemis de votre territoire, que je leur ai tué beaucoup de monde dans deux combats, que j'ai forcé les débris de leurs armées de s'enfermer dans leurs places, que j'ai enrichi Rome et vos soldats du butin qu'ils ont fait dans le pays ennemi ; que vos tribuns se lèvent, et qu'ils me reprochent en quoi j'ai manqué contre les devoirs d'un bon général.

"Mais ce n'est pas ce que je crains : ces accusations ne servent que de prétexte pour pouvoir exercer impunément leur haine et leur animosité contre le sénat et contre l'ordre des patriciens. Mon vénérable crime, aussi bien que celui de l'illustre Ménénius, c'est de n'avoir pas nommé, l'un et l'autre, pendant nos consulats, ces décevirs après lesquels vous soupirez depuis si long-temps. Mais le pouvions-nous faire dans l'agitation et le tumulte des armes, et pendant que les ennemis étaient à nos portes, et la division dans la ville ? et quand nous l'aurions pu, sachez, Romains, que Servilius n'aurait autorisé une loi qu'on ne peut observer sans exciter un trouble général dans toutes les familles, sans causer une infinité de procès, et sans ruiner les premières maisons

de la république, qui en sont le plus ferme soutien.

"Faut-il que vous ne demandiez jamais rien au sénat qui ne soit préjudiciable au bien commun de la patrie, et que vous ne le demandiez que par des séditions ? si un sénateur ose vous représenter l'injustice de vos prétensions ; si un consul ne parle pas le langage séditieux de vos tribuns ; s'il défend avec courage la souveraine puissance dont il est revêtu, on crie au tyran. A peine est-il sorti de charge, qu'il se trouve accablé d'accusations. C'est ainsi que par votre injustice plébiscite vous avez ôté la vie à Ménénius, aussi grand capitaine que bon citoyen. Ne devriez-vous pas mourir de honte d'avoir persécuté si cruellement le fils de ce Ménénius Agrippa, à qui vous devez vos tribuns, et ce pouvoir qui vous rend à présent si furieux ?

"On trouvera peut-être que je vous parle avec trop de liberté dans l'état présent de ma fortune ; mais je ne crains point la mort : condammez-moi si vous l'osez ; la vie ne peut être qu'à charge à un général qui est réduit à se justifier de ses victoires : après tout, un sort pareil à celui de Ménénius ne peut me déshonorer."

Pour supporter le malheur d'être né, il faudrait partager les vingt-quatre heures, du jour de cette manière : vingt-deux au sommeil, et les deux autres à manger.

C'est une des plus tristes conditions de la vie, de parvenir au comble de ses vœux, et de ne point nous sentir satisfaits.

La vie de chaque individu est un poëme, dans lequel un certain nombre de personnages ont leur place marquée dès l'origine ; leur sort à tous ne peut être connu que lors qu'on suit l'histoire de celui qui joue le principal rôle.

PROCLAMATION.

GOSFORD.

Province du }
Bas Canada. }
Par Son Excellence le Très-honorable ARCHIBALD, COMTE DE GOSFORD, Baron Worthingham de Beccles, au Comté de Suffolk, Capitaine Générale et Gouverneur en Chef dans et pour les Provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada, Vice-Amiral d'icelles, et Conseiller de Sa Majesté en son Très-Honorable Conseil privé. &c. &c. &c.
ATTENDU que dans certains comtés de

Montréal la désaffection envers le Gouvernement de notre Gracieuse Souveraine la Reine Victoria s'est manifestée d'une manière non équivoque, et qu'il vient d'y être exercé divers actes de violence sur les personnes et les propriétés des loyaux sujets de Sa Majesté.

Et attendu que des prisonniers arrêtés sous accusation de haute trahison ont été libérés d'entre les mains de la justice, et que les troupes de Sa Majesté, dans l'exercice légal de leur devoir, en prêtant main-forte aux autorités civiles, ont été attaqués par des bandes de paysans armés qui ont tiré sur elles.

Et attendu qu'il est notoire que l'aveugle et fatale excitation qui règne actuellement dans ce district doit s'attribuer aux machinations de quelques hommes pervers et mal-intentionnés qui en ont imposé à la crédulité d'une population rurale trop confiante, et qui en lui présentant des faits réels ou supposés sous des couleurs plausibles quoique fausses, en mettant en jeu ses craintes et ses passions, en faisant des appels à des distinctions nationales et en excitant des préjugés politiques que le Gouvernement Britannique s'est constamment efforcé de faire disparaître, ont enfin réussi à impliquer une partie de cette population, jusqu'ici paisible et loyale, dans les premiers excès d'une révolte aveugle et désespérée.

A ces causes comme représentant de notre très-gracieuse Souveraine, je m'adresse de la manière la plus solennelle aux habitants de cette Province, mais plus particulièrement à la population égarée et inconsidérée des bords de la rivière Richelieu dans le district de Montréal. Je m'adresse à votre bon sens et à votre expérience personnelle des bienfaits que vous avez reçus, et de la tranquillité dont vous avez joui si longtemps sous le Gouvernement Britannique. Vous possédez la religion, la langue, les lois et les institutions qui vous furent garanties il y a près de soixante et dix ans. Vous ne connaissez point le fardeau des taxes. Les frais de votre défense militaire sont à la charge de la Grande Bretagne. La prospérité et le bonheur qui ont jusqu'ici régné dans cette Province, proclament honorablement et incontestablement la sagesse politique qui veille à votre sûreté, encourage votre commerce, et favorise le développement de votre industrie. La confiance spontanée du Parlement Britannique vous a dotés d'une Constitution. Vos Représentants se sont plaints de griefs : leurs plaintes ont été promptement et pleinement examinées ;

les griefs dont on a constaté l'existence ont été redressés de suite, et pour les autres on a promis sans réserve le redressement le plus ample, mais nécessairement graduel, et jusqu'à ce moment cette promesse a été scrupuleusement observée. Mais les demandes de vos meneurs sont insatiables. Le langage de la réforme a été employé comme un voile spécieux pour cacher des projets de révolution.

J'ai cru devoir expliquer ainsi l'injustice et l'admissibilité des objets que vos meneurs cherchent à atteindre, et pour lesquels ils n'hésiteraient pas à vous sacrifier cruellement vous et vos familles. Les projets de trahison de ces agitateurs politiques sont enfin démasqués. J'engage donc maintenant ceux qui ont été jusqu'ici abusés à écouter le langage de la raison, de la sincérité et de la vérité. — Ecoutez les exhortations de votre clergé respectable, et qui mérite si bien votre confiance. Ecoutez les représentations de ces dignes et loyaux propriétaires dont les intérêts sont identifiés avec les vôtres, et dont la prospérité en même temps que la vôtre doit nécessairement dépendre de la tranquillité de cette Province, et en suivre toujours les gradations. Rentrez dans cette fidélité à votre Souveraine que vous avez maintenant violée pour la première fois, et dans cette obéissance aux lois que jusqu'ici vous aviez invariablement observées. Fermez l'oreille à vos conseillers ; rejetez avec horreur leurs conseils traités et intéressés ; abandonnez-les à cette rétribution qui doit inévitablement les atteindre ; retirez-vous dans vos foyers et au sein de vos familles. Soyez assurés qu'un gouvernement puissant et miséricordieux a plus à cœur d'oublier de venger des injures, et que dans ce que sanctuaire vous n'éprouverez de sa part aucune molestation.

Et en outre, par et de l'avis et consentement du conseil exécutif de sa majesté de et pour la province du Bas-Canada, je, le dit Archibald, comte de Gosford, invite par ces présentes tous les loyaux sujets de sa majesté en cette province à se tenir prêts en tout tems à maintenir contre tous agresseurs l'autorité de notre souveraine Dame la reine, et à résister, aux projets rebelles des malveillants dans cette province.

Les droits et privilèges les plus chers à des sujets britanniques, leurs lois et leurs institutions, ont été ouvertement et audacieusement assaillis. Ils se souviendront que ces sentiments de loyauté et d'honneur qui ont été la gloire de leurs ancêtres sont l'héritage de leurs enfants ; et

en défendant leur allégeance à leur Gracieuse Reine, et la connexion qui a si longtemps existé entre cette colonie privilégiée et la Grande Bretagne, ils se précipiteront en avant comme un seul homme pour prouver leur gratitude pour les bienfaits dont ils jouissent, et leur résolution inébranlable de les conserver intacts.

Donné sous mon Seing et le Sceau de mes Armes, au Château St. Louis, dans la cité, de Québec, le vingt-neuvième jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur mi luit cent trente-sept, et dans la première année du règne de Sa Majesté.

Par Ordre de Son Excellence,
(Signé) D. DALY,
Secrétaire de la Province.

LA QUOTIDIENNE.

JEUDI, 7 DECEMBRE, 1837.

(Du Populaire.)

"Bon.....
.....ordre."

L'article ci-dessus occupe deux tiers de colonnes du *Populaire*, entièrement sur notre petite feuille. Nous avons pris la liberté de retrancher le corps de cette furie pour n'en laisser apercevoir que les deux extrémités, qui rapprochées l'une près de l'autre désignent notre but. Il n'est si chétive chose dont on ne tire quelque avantage.

(De l'Ami du Peuple.)

"Depuis notre article sur la Quotidienne, nous avons appris qu'un mandat d'arrestation a été décerné contre James Phelan, éditeur de la "Quotidienne." M. Lemaitre fera prudemment de se tenir sur ses gardes."

Eh oui! M. Lemaitre a besoin d'être sur ses gardes; mais c'est parce qu'il a à redouter la haine personnelle que lui voue le *Populaire*, l'*Ami du Peuple* et quelques autres journaux auxquels sa petite feuille porte ombrage. Il faut vraiment être méchant au dernier degré pour donner une aussi fautive interprétation à nos articles. Si nous n'étions pas convaincus de la pureté de nos intentions, si nous n'étions pas convaincus, disons-nous, que ce que nous avons dit ne peut nous attirer aucune molestation, nous prendrions peut-être le conseil de l'*Ami*, qui n'est pourtant pas le nôtre surtout de puis que M. Lemaitre a refusé d'accepter l'offre que lui a fait faire le propriétaire de ce journal de prendre la charge de son atelier. Mais nous n'en ferons rien, persuadé que nous sommes que ni les autorités, ni personne au-

tre que ces ennemis jurés de tout ce qui nous concerne, ne trouveront dans nos colonnes rien qui pourrait justifier les démarches que cherchent à attirer sur nous des hommes qui ne sont guidés que par la haine et l'intérêt.

Il est vraiment ridicule de voir l'Éditeur de l'*Ami du Peuple* ainsi que celui du *Populaire* venir fondre sur notre petite feuille avec toute la malice possible. Il nous semble qu'avant de reprocher à autrui de prétendus méfaits, qui auraient eu lieu jadis, il nous semble, disons nous, qu'il serait à propos de se rappeler les actes de sa vie passée. et certes, si ces rigides censeurs faisaient un petit examen de leurs péchés pendant qu'ils étaient de la croyance de la *Minerve* et de l'*Echo du Pays*, peut-être trouveraient-ils prudent de ne pas réveiller le chat qui dort.

Nous prendrions la liberté d'informer l'*Ami du Peuple* que J. Phelan, ne fut jamais l'Éditeur de la *Quotidienne*, soit mauvaise foi ou ignorance, il n'a pas dit vrai.

St. Denis.—Le bateau à vapeur arrivé de Sorel lundi dernier, avait à bord le Lieut. Sweeney, de la cavalerie volontaire, qui, dit-on, revenait pour cause de maladie. Il rapporte que le colonel Gore marchait sur St. Charles. et St. Hyacinthe, pour combattre les canadiens qui pourraient y être rassemblés.—St. Denis aurait été brûlé depuis l'entrée du village jusques et y compris tous les batimens de M. Nelson. Le monument de Marcoux aurait été totalement détruit. L'on aurait cherché, mais en vain, le corps du Lieut. Weir, et l'on soupçonnait qu'il aurait été jeté à la rivière.

Le *John Bull* vient d'arriver de Sorel, (11 1-4 heure,) Il a ramené un détachement de troupe, le corps du Lieut. Weir, et un prisonnier.

Il doit y avoir à Laprairie, une assemblée publique dans la vue d'exprimer des sentimens d'attachemens à la personne de la reine.

Les personnes suivantes auraient été arrêtées et emprisonnées pour causes politiques: Toussaint Merville, André Laguire et Gilber Spenard.

Le nombre des détenus politiques qui se trouvent maintenant confinés dans la prison de Montréal, s'élève à 52. Voici les noms:—

André Oumet, Louis Monjeau, senr. Amanté Simard, Louis Monjeau, junr. George De Boucherville, Dominique Lavallée, Chs. A. Leblanc, Joseph Bourgette, Jean Dubuc, A. E. Bardy, François Tavernier, André Lacroix, Jn. François Bossu Lionais, Narcisse Lamotte, Louis Michel Viger, Joseph Menard, Jean Bte. Leduc, Joseph Pepin, Jacob Vaudry, Augustin Blanchette, Ambroise Choquette, Antoine Ferte, Eusebe Durocher, François Hébert; Joseph Taillé, Toussaint Bonvouloir, Pierre L'Heureux, Narcisse Sabourier, Felix Braulac, Pierre Legros, Olivier Lussier, Antoine Barsaloue, Joseph Daigneau, Louis Chicou Duvert, Gédéon Plante, Hubert Raineau, Joseph Bellemarre, Charles Martin, Pierre Lussier, François Larose, François Bachant, François Lemire, Toussaint Lachapelle, Joseph Fortin, Constant Anthier, Toussaint Pelletier, Come Seraphin Cherrier. P. C. Phaneuf, J. Dillon, C. Gouin, A. Pelouquin, et Chapdelaine père fils.

Le *Populaire* désigne 24 personnes qui auraient dû être arrêtées pour affaires politiques. Personne mieux que le *Populaire* connaît les agitateurs, car il a jadis travaillé avec eux à l'agitation.

Un nommé Etienne Langlois a été arrêté comme complice du meurtre commi sur Chartrand qui a eu lieu dernièrement.

Par une proclamation de son excellence, il est offert, comme récompense, la somme de 1000l pour l'arrestation de M. PAPINEAU: 500l pour celles des personnes suivantes:—Wolfred Nelson, T. S. Brown, E. B. O'Callaghan, C. H. O. Côte, J. T. Drolet, J. J. Girouard, W. Henry Scott, E. E. Rodier, Amury Girod, Jean O. Chenier. Et 100l pour celle de Pierre Paul Desmaray, J. E. Davignon, Julien Gagnon, Pierre Amiot, T. Franchère, Louis Perrault, Alphose Gauvin, Louis Gauthier, Rodolphe Desrivières.

Deux compagnies de soldats, quelques volontaires et deux pièces de canon sont en chemin pour le Lac des Deux Montagnes.

Il y a eu une Assemblée à Berthier le 28 du mois dernier, à l'effet d'aviser aux moyens les plus propres à préserver la paix dans ce comté.

Quelques troupes sont traversées hier,

sur la Princesse, pour l'autre côté du fleuve. Nous ne savons pas pour quel endroit elles sont destinées.

Les troupes qui partirent lundi dernier pour le Nord, se composaient de deux compagnies du 32^e régiment, sous le commandement du capitaine Birtwhistle, et d'un détachement de cavalerie volontaire, commandé par le capitaine Ermtinger; elles marchaient sur l'Isle Jésus, dans le dessein, pense-t-on, de prendre une position de manière à maintenir une communication entre le quartier général et le comté du Lac des deux Montagnes, où l'on croit qu'une expédition sera bientôt envoyée contre cette partie du pays.

Selon les bruits, M. Papineau et le Dr. O'Callaghan seraient passés aux Etats-Unis.

On dit que le Dr. Robert Nelson a laissé cette ville.

Le St. George, arrivé de Québec mardi dernier, rapporte que tout était tranquille dans cette partie du pays.

Le commissariat à Toronto a refusé de déposer une seule piastre des fonds militaires à la Banque du H. C.; il a préféré envoyer les espèces en bas. Il n'y a plus qu'une douzaine de soldats à Toronto.

Une jeune fille vient de subir, à Toronto, sa sentence de mort, pour avoir empoisonné sa maîtresse, M^{de}. Henry. Le mari était impliqué, mais il ne fut pas trouvé coupable.

Une guerre où il ne sera jamais répendu de Sang:—Le Herald et le Populaire sont aux prises! Le Herald parle sur un ton haut et le Populaire sur un ton long.

Amour propre.—Le Populaire dit que le Canadien contient un très bon article sur la nécessité de se prononcer, en faisant preuve de fidélité au trône; mais il dit ensuite que c'est lui qui lui en a suggéré l'idée et qu'il doit comme de raison en avoir tout le mérite.

UN VOYAGE A DOUVRES.

..... Pressé de partir, j'avais accepté la proposition qui m'avait été faite, par la voie des Petites Affiches, de voyager, à frais communs, avec un particulier connu qui se rendait en poste à Caluis. Mon compagnon de voyage, quo je ne connaissais encore que de correspondance, vint

me prendre à cinq heures du matin; nous montons en voiture, et nous voilà en route.

La première observation que j'eus occasion de faire, porta sur l'énormité du bagage que mon compagnon emportait avec lui. Indépendamment de la vache et des malles qui surchargeaient la voiture, l'intérieur était rempli d'une quantité d'objets et de provisions de toute espèce.

"Monsieur se propose de faire un long voyage, à ce qu'il me semble?—Je suis las de la vie oisive que je mène depuis si long-tems, et pour en varier les scènes, j'ai pris la résolution de visiter une bonne partie du globe. Je commence par l'Angleterre, sans trop savoir pourquoi, car c'est un pays que je déteste.—Vous l'avez habité, sans doute?—Non, je sors de Paris pour la première fois; mais j'ai lu tous ce qu'on a écrit sur ces tristes contrées, où un rayon du soleil est aussi rare qu'une grappe de raisin.—Cette objection est de peu d'importance pour un voyageur, et vous trouverez là, je vous assure, beaucoup de choses faites pour exciter votre curiosité; quelques-unes même dignes de toute votre admiration.—C'est un sentiment auquel je ne suis pas sujet, et, convenez, comme je le suis, que Paris est encore, à tout prendre, ce qu'il y a de mieux sur la terre, je ne suis pas loin de croire que j'aurais tout aussi bien fait de rester chez moi."

Dans la suite de cet entretien, j'appris que celui avec qui je voyageais se nommait M. Vermeil, qu'il avait cinquante-cinq ans, qu'il était garçon qu'il jouissait d'une soixantaine de mille livres de rente, et qu'il ne s'était jamais plus ennuyé que depuis qu'il avait été guéri de la goutte par un charlatan non patenté. "Je ne devins pas (lui dis-je pour avoir l'explication de ce dernier paradoxe) ce que vous pouviez trouver d'amusement à la goutte.—J'en avais régulièrement deux accès par an: je prévoyais le mal: je m'en occupais douloureusement pendant sa durée; j'en attendais le terme avec impatience: je jouissais des intervalles de repos qu'il me laissait: je vivais enfin. Depuis que ce maudit docteur, avec son baume, m'a délivré de mon ennemi, je suis dans l'état d'un homme à qui l'on a enlevé une méchante femme avec laquelle il a vécu trente ans, et qui avait su lui faire un besoin du tourment qu'elle lui faisait endurer. En perdant la goutte j'ai gagné le spleen, et je voyage maint enant pour me guérir de cette dernière maladie. Fasse le ciel que le remède, cette fois encore ne soit pas pire que le mal.

Comme il achevait ces mots, notre postillon, qui s'obstinait à ne point céder le payé à une berline à six chevaux qui venait au-devant de nous, l'acérocha et passant, tomba dans le débord, et nous versa sur le bas-côté de la route. "J'aurais mieux fait de rester chez moi," dit M. Vermeil; en se débarrassant du milieu des paquets sous lesquels il était tombé, tandis que j'empêchais le postillon de dételé son porteur pour courir après la berline qui se sauvait au galop. Le mal n'était pas grand; quelques payans nous aidèrent à relever notre voiture, et, sans autre encombre, nous arrivâmes à Amiens, où nous nous arrêtâmes pour dîner.

M. Vermeil trouva tout ce qu'on nous servit détestable; il ne fit pas même grâce au pâté, qu'il dédaigna, sans égard à sa réputation qu'Amiens s'est acquise en ce genre. Je lui proposai de faire un tour dans la ville, tandis que l'on attèlerait les chevaux; mais il en avait assez vu pour être en état de prononcer "qu'Amiens était une misérable ville, bâtie en bois dont la cathédrale ne pouvait pas souffrir la comparaison avec Notre-Dame de Paris, et où l'on faisait très-mauvais chère."

L'avantage que j'ai d'avoir couru le monde depuis l'âge de quinze ans, m'a dès long tems familiarisé avec cette suite d'inconvéniens inséparables des voyages. En une heure de tems je suis établi, à quelque endroit que je me trouve, avec commodément que si j'y avais passé plusieurs mois; j'y prends les hommes les choses comme ils se présentent, et fais en sorte de tirer quelque instruction ou quelque plaisir des objets au milieu desquels je me trouve placé. Il n'en est pas ainsi de mon compagnon de voyage. Dégouté de tout, parce qu'il l'était de la même, voyageant sans autre but que de se fuir, et se retrouvant toujours, pour tout était incommode, obstacle, désappointement. Il se plaignit du bruit de la voiture, des cahots, de ne savoir où placer ses jambes, où appuyer sa tête, et se refraîna de son éternelle plainte, qu'il modulait sur vingt tons plus comiques que l'autre, était toujours: J'aurais mieux fait de rester chez moi.

(à continuer.)

FRS. LEMAITRE,
IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE,
Rue des Commissaires, No. 9, près
Marché Neuf.